

LA FRATERNITÉ

NUMÉRO 65 ÉTÉ 2019

P. 2-3
MOT DES PRÉSIDENTS

P. 6 à 11
NOUVELLES GÉNÉRALES

P. 12 à 16
NOUVELLES RÉGIONALES





Président
Section locale 9

FRANÇOIS PATRY

Consœurs, Confrères

Comme plusieurs d'entre vous le savez déjà, j'ai pris la relève à la présidence de la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers depuis quelques mois déjà. Étant moi-même membre de la Fraternité depuis 1986 et ayant cheminé syndicalement grâce à elle dans différents postes, tant à la Fraternité qu'à la FTQ-Construction, c'est avec plaisir et un grand honneur que je tiendrai, au moins pour les deux prochaines années, les rênes de la Fraternité.

La Fraternité a toujours été la meilleure organisation syndicale de la construction et pendant mon mandat, je mettrai toute mon expérience acquise pendant 30 années d'implication syndicale afin qu'elle devienne encore plus forte.

À mon arrivée à la présidence, j'ai continué les dossiers déjà entamés par mon prédécesseur et j'ai constaté qu'il y en avait plusieurs de grandes importances, notamment, le prochain maraudage prévu en mai 2020. Ce maraudage doit se préparer là, maintenant, pour être prêt afin d'atteindre notre objectif, soit de représenter la majorité des charpentiers-menuisiers de la construction. C'est cette majorité qui nous permettra d'avoir un meilleur rapport de force lors de la prochaine négociation afin d'augmenter les conditions de travail des travailleuses et travailleurs de la construction.

Pour en arriver à ce résultat, toute l'équipe de la Fraternité, conseillée par une firme externe spécialisée en la matière, un comité de maraudage et un comité des communications préparent cette courte période. Mais ce travail de planification et d'organisation ne pourra porter fruit sans l'implication et la participation de nos membres car vous êtes directement sur les chantiers et côtoyez tous les jours les travailleuses et travailleurs des autres centrales syndicales. Si chacun d'entre vous amenait une travailleuse ou un travailleur à rejoindre la Fraternité, la majorité serait facilement atteinte.

Cet automne, vous serez sollicités afin de vous préparer pour cette période importante pour tous les travailleuses et travailleurs de la construction.

Entre-temps, les vacances étant à nos portes, je vous souhaite de passer de belles vacances avec les vôtres et profitez-en pour vous reposer.

François Patry

Dear Sisters and Brothers,

As many of you know, I took over as president of the Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers a few months ago. Having been a member of the FNCM since 1986 and having worked in various positions, both at the Fraternité and at FTQ-Construction, I am delighted and honoured to be at the helm of the FNCM for at least the next two years,

The FNCM has always been the very best construction union, and during my tenure, I will apply the experience gained over 30 years of union involvement to help make it even better and stronger.

When I assumed the presidency, I continued to work on files started by my predecessor, and I noticed that several of them are especially important, including the next raiding period scheduled for May 2020. We need to prepare for it now so that we will be ready to achieve our goal of representing the majority of carpenters and joiners in the construction industry. That majority will ensure a better balance of power in the upcoming negotiations, enabling us to improve the working conditions of construction workers.

To achieve this, the entire FNCM team, advised by an external firm of specialists, a raiding committee and a communications committee are preparing for this short period. But this planning and organizational work will not bear fruit without the involvement and participation of our members who are on the sites every day rubbing shoulders with workers from other unions. If each of you recruited just one worker to join the FNCM, the majority we need would easily be attained.

This fall, you will be asked to prepare for this important period for all construction workers.

In the meantime, with the holiday just around the corner, I wish you all a wonderful break with family and friends. Enjoy this opportunity to rest and relax.

François Patry



Président
Section locale 2366

STÉPHANE HURTEAU

Consoeurs, Confrères,

C'est encore un plaisir de vous annoncer que, grâce au travail fait par nos représentants sur les chantiers, en collaboration avec la CCQ, nous avons réussi à éliminer une grosse partie du travail au pied carré transféré en heures.

Nous avons battu un record d'heures déclarées et je tiens à féliciter tous nos membres qui nous informent des problématiques sur les chantiers. Nous travaillons tous pour un monde meilleur et je remercie tous ceux qui osent y collaborer.

Après plusieurs rencontres avec la CCQ, le blitz se poursuit dans le système intérieur et son travail sera accentué dans le revêtement souple. Encore là, 2019, nous nous acharnerons à faire respecter les conditions de travail et les conventions collectives. Bon nombre d'employeurs ne le font pas, comme fournir les outils ou déclarer 20 heures CCQ et 20 heures secteur résidentiel non régies alors que nous savons très bien que le travail appartient au secteur commercial.

Travailler dans le milieu de la construction, ce n'est pas seulement une paye mais c'est également un fonds de pension, une assurance MÉDIC Construction et une paye de vacance. Il faut y penser car c'est toute la famille qui profite de ces avantages.

Nous avons devant nous de belles années de travail. Plusieurs disent qu'il y a un manque de main d'œuvre. Je vous assure que c'est faux ! Les travailleurs de certaines régions sont sur le chômage et d'autres mêmes sur l'aide sociale. J'ai fait part à la CCQ de ne pas ouvrir les bassins et d'aller chercher la main d'œuvre dans les régions comme le stipule la convention collective, avec pension payée.

Sur ce, les vacances arrivent à grand pas. Profitez de ce temps de repos avec vos familles et amis.

Bonnes vacances !

Stéphane Hurteau

Dear Sisters and Brothers,

I am delighted to announce that, thanks to the work of our on-site representatives, in collaboration with the CCQ, we have managed to eliminate a large part of the square footage work transferred to hours.

We broke a record of declared hours and I congratulate all our members who have informed us of problems on the sites. We are all working to create a better world and I thank those with the courage to collaborate.

After several meetings with the CCQ, the blitz in interior systems continues and will be intensified in resilient flooring. Again in 2019, we will strive to enforce working conditions and collective agreements. Many employers are not doing this, such as providing tools or declaring 20 hours CCQ and 20 hours non-regulated residential sector although we know very well that the work belongs to the commercial sector.

Working in the construction industry involves more than just a paycheck; it is also about a pension fund, MÉDIC Construction insurance and vacation pay. This is worth remembering because the whole family benefits from these advantages.

We have many good years of work ahead of us. Some people are claiming that there is a lack of manpower. I can assure you that this is not the case. Workers in some regions are on unemployment and others are on welfare. I told the CCQ not to open the labour pools but to go find workers in the regions as stipulated in the collective agreement, with a paid pension.

The holiday is fast approaching. Enjoy this time of rest and renewal with your family and friends.

Happy holiday!

Stéphane Hurteau



ON A INVENTÉ UNE ÉPARGNE QUI NE CHÔME PAS

Votre épargne au Fonds a créé près de 195 000 emplois
d'un bout à l'autre du Québec.

C'EST ÇA, L'ÉPARGNE POSITIVE.

fondsftq.com

 **FONDS**
de solidarité FTQ



François Patry
Président Local 9



Guy Blais
Directeur adjoint



François Longtin
Directeur adjoint



Stéphane Hurteau
Président Local 2366



Gino Loisel
Bas St-Laurent /
Gaspésie / IDM



Steve Noël
Granby



Sabin Lapointe
Saguenay
Lac St-Jean



Stéphane Payette
Lanaudière



Cédéric Deraspe
Laval



Frédéric Cambrini
Basse-Laurentides /
Lanaudière



Marcel Jr Laurin
Rive-Sud



Réjean Chalifoux
Sorel



Patrick Morneau
Montréal



Alexandre Ricard
Montréal



Christian Germain
Montréal



Roger Friolet
Valleyfield /
Montréal Ouest



Jean Gauthier
Québec



François Moulin
Québec



Pierre Savard
Québec



Christian Lacroix
Québec



Jean-Sébastien Porlier
Québec



Guillaume Tessier
Côte-Nord



Raphaël Lavoie
Saint-Jérôme



Paul Sévigny
Estrie



Nicolas Trudel
Mauricie



Martin Bluteau
Abitibi-Témiscamingue /
Rouyn



Johnathan Baril
Outaouais



Marcel Duchesne
Centre-du-Québec

LA FRATERNITÉ NATIONALE S'AGRANDIT !

Nous sommes heureux de vous annoncer que la Fraternité nationale a ouvert deux nouveaux bureaux pour mieux desservir ses membres.

Le premier à Thetford Mines, situé au 733, boul. Frontenac, bureau 200. Vous pouvez communiquer au (581) 333-0101 pour prendre un rendez-vous.

Le second à St-Georges-de-Beauce, situé au 11215, 1^{ère} Avenue. Le confrère François Moulin sera sur place tous les mardis en après-midi. Si vous n'êtes pas disponible lors de cette journée, communiquez avec le bureau de Québec, il nous fera plaisir de vous donner un rendez-vous.



DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

Le 2 mai dernier, le complexe FTQ à Montréal organisait sa collecte de sang annuelle. Les confrères Stéphane Payette, Cédéric Deraspe, Alexandre Ricard, Christian Germain, Patrick Morneau et Réjean Chalifoux y ont participé généreusement.

Merci confrères pour ce beau geste !



LES COURRIELS : EFFICACES ET RAPIDES !

Nous souhaitons faire un petit rappel aux membres qui ne reçoivent pas de courriels de notre part et qui souhaiteraient en recevoir. Contactez-nous par téléphone afin de faire l'ajout ou la modification à votre dossier.

L'envoi de courriel est la façon la plus efficace de vous informer de sujets importants, et ce rapidement. Vous recevrez également de l'information pertinente concernant votre métier dans votre région et les invitations aux assemblées régulières et spéciales. Appelez-nous !



APPUI AUX LOCKOUTÉS D'ABI



Lors d'une rencontre de nos représentants en avril dernier, le syndicat des Métallos, qui représente 1030 travailleurs et travailleuses de la compagnie ABI, a fait une présentation du conflit qui traîne depuis plus de 17 mois. Solidaires à la cause, les représentants et la direction de la Fraternité nationale ont décidé d'appuyer financièrement les lockoutés.

De plus, le 25 mai dernier, une marche familiale a été organisée à Trois-Rivières en appui aux lockoutés d'ABI mais également au milieu syndical qui est bafoué par le gouvernement. La Fraternité nationale est fière d'y avoir participé et d'avoir levé ses drapeaux lors de cette journée.

C'est enfin le 2 juillet dernier que les employés d'ABI ont voté à 79.7% en faveur de l'offre patronale qui leur a été proposée. Un conflit qui aura duré 18 mois. Du jamais vu ! Plus de 500 organisations syndicales auront appuyé les lockoutés.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION

C'est le 28 avril dernier que travailleurs, représentants et directeurs se sont réunis devant l'Assemblée nationale à Québec lors de la Journée internationale de commémoration des travailleuses et travailleurs blessés ou décédés des suites d'un accident de travail.

Trop d'accidents arrivent encore alors que bon nombre auraient pu être évités. La santé et la sécurité c'est maintenant qu'il faut y penser.



NOUVEAUX MEMBRES FRATERNELS

La Fraternité reconnaît toujours ses militants de première ligne et se fait un plaisir de les remercier. Lors du dernier conseil général en avril, les confrères Richard Pinard et Richard Riel ont été reconnus à titre de membres fraternels. Ils ont tous deux reçu une plaque les honorant à ce titre.

Félicitations à nos nouveaux membres fraternels et merci de votre implication !



De gauche à droite : Steve Noël, Richard Pinard, François Patry, Richard Riel, Johnathan Baril, Stéphane Hurteau.

25 ans de fidélité



“

24 mars 2019

Je veux vous remercier de la belle montre pour mes 25 ans dans le Local 2366. J'étais surpris de voir un confrère m'attendre dans ma cour pour me livrer personnellement ce beau cadeau ! J'étais très heureux de voir que le local ne m'avait pas oublié ! Et ce fut une belle surprise, mon épouse et moi, nous avons passé une très belle journée et tout le monde, mes proches l'ont vue et admisée !

Merci encore une fois et j'ai toujours été fier d'avoir été un membre du Local 2366.

Renald Veilleux

”

TOILETTES À CHASSE: UNE VICTOIRE POUR LA DIGNITÉ DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.

Montréal, le 7 mai 2019. – La FTQ Construction salue la décision du Tribunal administratif du travail (TAT). Dans une décision rendue le 6 mai dernier concernant le chantier de l'échangeur Turcot, la juge administrative, Anne Vaillancourt, s'est rangée du côté de l'interprétation syndicale de la réglementation concernant les toilettes de chantier.

Le tribunal devait décider si le règlement permettait l'installation de toilettes chimiques sur un chantier de 25 travailleurs et plus, et ce, lorsqu'il y a des toilettes à chasse en quantité suffisante selon les exigences du Code de sécurité pour les travaux de construction. Les deux syndicats ont plaidé que l'installation de toilettes chimiques contournait la volonté du Code et amoindrissait l'objectif premier qui est de remplacer les toilettes chimiques par des toilettes à chasse pour des raisons d'hygiène et d'équité homme-femme. Le TAT a retenu cette interprétation.

«Enfin on a une décision qui reconnaît que les toilettes à chasse ne sont pas une option, mais une obligation en vertu du Code. Grâce à la mobilisation de nos membres et au travail de nos représentants, on va enfin voir disparaître les toilettes chimiques des chantiers de 25 travailleurs et plus » conclut Éric Boisjoly, directeur général de la FTQ Construction.

« Les travailleurs et travailleuses ont droit à des installations sanitaires adéquates, les toilettes à chasse, qui respectent leur hygiène et leur dignité. Avec cette décision, les employeurs ne pourront plus contourner le règlement. » dit François Patry, président de la Fraternité.

UNE AVANCÉE POUR LES TRAVAILLEUSES

Le témoignage d'une travailleuse, Sophie Roy, a éclairé le tribunal sur l'impact qu'aurait sa décision sur les conditions de vie des travailleuses de la construction. Même si les piètres conditions des installations sanitaires touchent autant les

hommes que les femmes, les inconvénients sont décuplés pour les travailleuses lorsque les installations sont insalubres. La configuration des toilettes, l'absence d'eau pour se nettoyer les mains et l'absence d'installations pour les produits hygiéniques sont tous des facteurs qui incommode les femmes.

UNE LONGUE LUTTE POUR L'ÉLIMINATION DES TOILETTES CHIMIQUES

Malgré l'introduction, en juin 2015, de dispositions visant à obliger l'utilisation de toilettes à chasse d'eau sur les chantiers de 25 travailleurs et plus, la FTQ Construction est toujours stupéfaite et dégoûtée de constater que les travailleurs et travailleuses sont encore obligés d'utiliser des toilettes chimiques qui n'ont ni lavabo, ni eau courante, ni savon et qui dans bien des cas ne sont pas chauffées en hiver ni aérée en été. Dans certains cas, ils n'ont accès à aucune toilette.

Il a fallu attendre 2015 avant d'obtenir un consensus des employeurs, syndicats et du gouvernement sur la question des installations sanitaires adéquates pour les travailleurs et travailleuses de la construction. Avant cela, le Québec était un des derniers endroits en Amérique du Nord à ne pas obliger l'usage de toilettes à chasse d'eau sur les chantiers.

Malheureusement, les nouvelles dispositions venaient à peine d'être mises en vigueur que déjà l'interprétation des textes était remise en question par les employeurs avec l'appui de la CNESST. La FTQ Construction a donc été obligée de contester l'interprétation de la CNESST devant le Tribunal administratif du travail et ce, avec succès, comme en témoigne la décision rendue.



Bonnes vacances !



C'est avec une immense fierté que nous tenons à souligner les 40 années de service de Diane Larochelle comme secrétaire au sein de la Fraternité à Québec.

C'est le 4 juillet 1979 qu'elle a fait ses débuts pour le syndicat, qui autrefois, était le syndicat des sections locales qui représentaient le secteur des usines avant de devenir le Local 9 et depuis, n'a jamais quitté son poste.

Son professionnalisme, son dévouement et sa loyauté font d'elle une employée exemplaire.

Nous ne pouvons que te dire encore une fois un gros Merci pour toutes ces belles années et te souhaitons une bonne continuité !

La direction et toute l'équipe de la Fraternité nationale.

RETRAIT PRÉVENTIF: GROSSESSE ET INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION, ASSISTONS-NOUS À UNE FAUSSE COUCHE ?

Le présent mémo est inspiré d'une histoire vécue par l'une de nos membres.

On peut aisément comprendre le bonheur qu'une femme peut ressentir lorsqu'elle apprend qu'elle est enceinte et qu'elle va bientôt donner naissance à un enfant.

Une fois la bonne nouvelle annoncée, le médecin demande ce qu'elle fait comme travail pour gagner sa vie? Charpentière-menuisière. Le médecin lui annonce aussitôt qu'elle doit être retirée de son emploi, en raison des contraintes physiques et des produits couramment utilisés dans le cadre de ce métier. Le médecin lui remet donc le billet médical nécessaire (appelé le certificat de retrait préventif) qu'elle doit remettre à son employeur ainsi qu'à la Commission des Normes, de l'Équité et de la Santé et sécurité du travail (La CNESST).

Une fois dans les mains de son employeur, celui-ci se retrouve dans la situation suivante : soit il réaffecte la travailleuse à un poste ne comportant pas de risque pour le fœtus et pour elle-même, soit celle-ci est alors considérée en retrait préventif jusqu'à ce que l'employeur la réaffecte dans un poste sans risque ou jusqu'à la date de l'accouchement, auquel cas, la CNESST va l'indemniser jusqu'à la trente-sixième semaine de grossesse.

L'employeur n'ayant pas de réaffectation respectant les conditions prévues à la Loi, il dit à la travailleuse de rester chez-elle pour les premières semaines de grossesse. Entre-temps, survient les vacances annuelles d'hiver. L'employeur met donc à pied l'ensemble de son personnel, incluant la travailleuse enceinte. Surprise ! Elle apprend alors de la CNESST qu'étant donné sa mise-à-pied, il n'existe plus de danger relié à son emploi et que, par conséquent, elle ne recevra plus d'indemnité de remplacement de revenu, à compter de la date de sa mise-à-pied.

Elle se retourne alors vers l'assurance-emploi et demande des prestations de maladie, ce qui lui est au départ accordé. Toutefois, vous comprendrez bien qu'être enceinte n'est pas considéré comme étant une maladie ! Donc, la Commission de l'assurance-emploi se ravise et demande à notre travailleuse de rembourser les montants versés par la Commission de l'assurance-emploi... Que faire ? On peut demander des prestations régulières à la Commission de l'assurance-emploi, qui vient avec l'obligation d'être disponible et de chercher activement du travail. Mais le problème, voyez-vous, c'est qu'elle ne peut reprendre son emploi habituel en raison de sa grossesse et de son certificat médical ! Quel employeur va sérieusement embaucher une charpentière-menuisière qui ne peut effectuer son travail ? Aucun ! L'assurance-emploi risque alors de lui indiquer qu'elle n'est pas admissible à des prestations, ne se cherchant pas de travail activement, donc non disponible à travailler !

Conséquence, elle se retrouve enceinte, sans emploi, sans revenu et avec une dette envers la Commission de l'assurance-emploi ! Le rêve quoi !

Malgré les mesures qui ont été mises en place pour offrir à la femme enceinte une protection adéquate, assistons-nous à une fausse couche dans la protection de la femme enceinte dans l'industrie de la construction ?

Recommandations

Si vous avez le bonheur d'être enceinte et de travailler dans l'industrie de la construction, nous vous recommandons fortement de vous entendre avec votre employeur afin d'éviter toute mise-à-pied et ainsi vous retrouver dans cette situation. De plus, nous vous conseillons de contacter votre représentant syndical dès que vous apprenez que vous êtes enceinte et celui-ci verra à vous guider et prendre les mesures nécessaires afin d'éviter ce genre de mésaventure.

Finalement, nous espérons ardemment que les organismes concernés par cette situation, soit la Commission de la construction du Québec, la CNESST, la Commission de l'assurance-emploi ainsi que notre gouvernement réalisent l'absurdité de la situation et prennent les mesures qui s'imposent pour la protection de la femme enceinte dans notre industrie.

**MISES À JOUR
DISPONIBLES**

INSCRIVEZ-VOUS
À UNE ACTIVITÉ DE
PERFECTIONNEMENT
DÈS MAINTENANT !

50 %
FORMATION EN COURS...

**FIERS
ET COMPÉTENTS** .COM

FORMATION
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION

Nouvelles de **MONTRÉAL**

Alexandre Ricard, REPRÉSENTANT

**TOURNOI DE BILLARD
ÉDITION 2018**

Le 16 décembre dernier avait lieu le tournoi de billard de la Fraternité au Skratch de Repentigny. Nous avons eu une belle journée avec beaucoup de plaisir et de nombreux prix ont été remis. Merci à tous nos participants !

Restez à l'affût pour le prochain tournoi de billard prévu en novembre en visitant notre page Facebook et notre site internet.

Nouvelles du **CENTRE-DU-QUÉBEC**

Marcel Duchesne, REPRÉSENTANT

Bravo aux finissants !

C'est en mars dernier que j'ai eu le grand plaisir d'accompagner un groupe de finissants dans le programme charpenterie-menuiserie au Centre de formation professionnelle à Victoriaville et le professeur M. Léo Gélinas, lors d'une visite de chantier.



Johnathan Baril, REPRÉSENTANT

Déjà un peu plus d'un an à l'emploi de la Fraternité nationale et pleins de choses se sont passées.

N'oubliez pas qu'ensemble nous pouvons faire davantage « La Fraternité ».

Au plaisir de vous voir à la prochaine assemblée le 5 novembre à Gatineau ou le 6 novembre à Mont-Laurier.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous de

bonnes vacances.



SALUTATIONS...

à deux travailleurs en action pour la compagnie Sodevco.



SOIRÉE TOP KARTING

Le 10 mai dernier le comité de loisir de l'Outaouais organisait une soirée top karting. Un gros merci à tous les participants d'avoir rendu cette soirée des plus agréables.



LA FORMATION, C'EST GAGNANT !

Une formation de secourisme en milieu de travail donnée par Actions Secours a été organisée en avril dernier et plusieurs

membres du Local 9 l'ont suivie.

Chaque minute compte lorsqu'un travailleur est victime d'un accident ou d'un malaise soudain. Il est important d'avoir des secouristes formés et présents dans les milieux de travail en tout temps !

Également, une formation sur l'utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatoires a été donnée par l'ASP-Construction et plusieurs charpentiers-menuisiers à l'emploi de Les Entreprises Lafco étaient présents ainsi que d'autres travailleurs membres de la Fraternité.



Nouvelles de la **MAURICIE**

Nicolas Trudel, REPRÉSENTANT

FORMATION DE DÉLÉGUÉ DE CHANTIER DE LA FTQ-CONSTRUCTION

Le 30 janvier dernier se terminait la formation de délégué de chantier à Trois-Rivières. Les confrères Christian Gauthier, Steeve Bourassa, Charlie Duval et Jacques Gignac de la Fraternité nationale ont participé à cette formation.

Il est possible d'avoir un délégué lorsqu'un chantier compte sept travailleurs membres de la même section locale. Les délégués sont des travailleurs(es) élus(es) par leurs confrères et consœurs qui verront à l'application des conventions collectives, à la santé sécurité au travail sur les chantiers où ils travaillent.

Le mandat d'un délégué de chantier consiste à s'assurer du bien-être de l'ensemble des membres présents sur le chantier. Il peut aider ou guider les travailleurs(es) vers les ressources disponibles pour eux. Il est aussi en étroite collaboration avec le représentant syndical.

Je vous invite à mettre en place des délégués(es) et à les soutenir dans vos milieux de travail. Vos conditions de travail s'en porteront que mieux.

Nouvelles de l' **ESTRIE**

Paul Sévigny, REPRÉSENTANT

Le bureau de Shebrooke est déménagé

au 2144, rue King Ouest, bureau 150. Les numéros de téléphone sont les mêmes.

N'hésitez pas à communiquer avec nous et à venir nous voir !

Au plaisir !

FAIRE RECONNAÎTRE SES HEURES C'EST PAYANT !

C'est avec l'aide du représentant Nicolas Trudel, que le confrère Alexandre Tremblay a préparé son dossier de reconnaissance d'heures. En effet, il est possible de faire reconnaître à la CCQ des heures travaillées dans un autre secteur que la construction (rénovation non assujettie, ébénisterie, agricole, maisons préfabriquées, etc.) et associées aux tâches du charpentier-menuisier, poseur de système intérieur, poseur de revêtement souple ou parqueteur-sableur.



Le dossier a été accepté par la CCQ et le confrère Tremblay a désormais une carte de compétence compagnon dans le métier de charpentier-menuisier, ce qui lui permet d'avoir un meilleur salaire, un fonds de pension et une assurance Médic pour lui et sa famille.

Bravo Alexandre et n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant pour faire reconnaître vos heures!

Sur la photo, le représentant, Nicolas Trudel en compagnie du confrère Alexandre Tremblay.

Gino Loisel, REPRÉSENTANT

*Salutations aux travailleurs
lors de visites de chantiers !*

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Le 15 mai dernier avait lieu l'assemblée annuelle des membres de la Fraternité nationale à Paspébiac, dans la Baie-des-Chaleurs. Le confrère Guy Blais, directeur adjoint, était présent lors de la soirée. Nous en profitons pour vous remercier de votre participation lors d'évènement comme celui-ci. Sans votre collaboration, ce genre d'évènement ne pourrait avoir lieu.

Merci !



DOSSIER JURIDIQUE RÉGLÉ !



Sur la photo, le confrère Gilles Lavoie en compagnie de son représentant, Gino Loisel.

Mon nom est Gilles Lavoie. En 2013, j'ai subi un accident de travail relativement important, m'empêchant d'exercer mon travail depuis. Ayant un dossier avec la CNESST plutôt complexe, en 2015, j'ai décidé de me tourner vers la Fraternité pour avoir de l'aide juridique. Me Berthelot m'est venu en aide dans ce dossier durant une longue période de 3 ans. Aujourd'hui, dossier maintenant réglé, je souhaite

prendre un instant pour remercier chaleureusement Me Antoine Berthelot ainsi que le personnel du bureau de Rimouski de m'avoir aidé dans ces démarches juridiques.

Au plaisir de vous recroiser dans la région !



Les travailleurs de la compagnie Habitat Construction, sur un chantier dans la ville de Rimouski.



Les travailleurs de la compagnie B. Giroux Construction. Contremaître : le confrère Eric Leblanc.



Les travailleurs de la compagnie Construction Joli-Monts.



Sur le chantier de l'usine du Marché Blais de Chandler, les travailleurs de la compagnie Les Constructions Pabok ainsi que la compagnie Construction N & R Duguay.



Des travailleurs de la compagnie Goscobec (Expert Maison), spécialiste dans les constructions de maisons modulaires usinées. Contremaître : le confrère Michael Ouellet.

Nouvelles de **GRANBY**

Steve Noël, REPRÉSENTANT

Bonjour à tous, membres de la belle région de Granby St-Hyacinthe. Plusieurs mois se sont écoulés depuis notre dernier article. Lors du dernier conseil général, un membre de notre région a reçu le titre de membre fraternel, titre honorifique, remis à un membre qui s'est impliqué dans le monde syndical tout au long de sa carrière. Le confrère Richard Pinard a reçu cette distinction pour le soutien indéfectible dont il a fait preuve envers La Fraternité au cours des années. Merci à toi confrère !!!

Dans un autre ordre d'idées, notre région participera au tournoi de balle donnée organisé par la région de Drummondville. Vous pourrez trouver dans ces pages une publicité de l'évènement. Si vous avez envie d'une agréable journée en famille, joignez-vous à nous. Je serai présent avec plusieurs membres de la région. Contactez Karine ou moi-même au bureau pour vous inscrire.



Enfin, plusieurs travailleurs ont été blessés au travail dans les derniers mois. Je vous rappelle que lors d'un tel évènement, vous avez des droits et il est de mon devoir de les faire respecter. Donc, si vous avez cette malchance, contactez-moi pour que je puisse intervenir et vous soutenir dans cette épreuve.

Au plaisir de vous voir sur un chantier ou à l'une des assemblées régionales !!!

Nouvelles du **SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN**

Sabin Lapointe, REPRÉSENTANT

SALUTATIONS AUX TRAVAILLEURS...

de Construction Guy Bonneau qui œuvrent sur le chantier du CHSLD Chibougamau.



qui travaillent à la construction du Centre de formation professionnelle Mistissini Lake.



ACTIVITÉS À VENIR

ARBRE EN ARBRE

VAL-DES-MONTS

Le comité de loisir de Gatineau vous invite à participer à sa prochaine activité familiale d'arbre en arbre, qui aura lieu le 17 août prochain au Parc Arbraska Lafèche, à Val-des-Monts.

Pour les détails et réserver votre place, veuillez communiquer au bureau au (819) 772-0237.

TOURNOI DE BALLE MOLLE

CENTRE-DU-QUÉBEC

Le comité social FNCM sections locales 9 et 2366 organise un tournoi de balle molle le samedi 17 août 2019, à 9 h, au Parc Rosaire-Smith, situé au 801, rue Laura Héroux, St-Charles-de-Drummond. Il y a un coût de 10 \$ par personne. Les enfants sont la bienvenue! Un dîner hot-dog et des rafraîchissements vous seront offerts.

Tirage de prix de présence.

Au plaisir de vous voir !

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL

MONTRÉAL

Cette année, la Fraternité nationale organise son 21^{ème} dépouillement d'arbre de Noël le samedi, 7 décembre au Centre sportif du Collège St-Jean-Vianney à Montréal. Il y aura maquilleuses, clowns, sculpteurs de ballons, lutins, jeux gonflables et bien sûr le Père-Noël.

Visitez notre page Facebook ou notre site internet au mois de septembre pour plus d'information.

SSQ
assurance



Profitez de **rabais exclusifs**

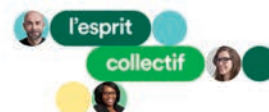
20 % en assurance auto

15 % en assurance habitation

Demandez une soumission

1 866 777-2886

ssq.ca/groupes



Réussir votre examen

Charpentier- menuisier¹

Deux jours d'ateliers de perfectionnement au cours desquels vous réviserez les connaissances théoriques du métier en prévision de l'examen de qualification provinciale de la Commission de la construction du Québec (CCQ).



Contenu du cours :

- Mathématiques appliquées au métier
- Implantation de bâtiments
- Coffrages
- Charpentes
- Équerres de charpente et toiture
- Calculs des escaliers
- Finitions extérieures et intérieures



2 jours



8 h à 16 h 30



524,95 \$ (taxes incluses)

**Gratuit, si vous êtes admissible au
Fonds de formation des salariés de
l'industrie de la construction.**

¹ Cette activité de formation est admissible au soutien financier (remboursement des frais de formation et incitatifs) offert par le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction, sous réserve des conditions en vigueur.

² L'horaire est sujet à changement.

**Soyez prêt et
inscrivez-vous** en ligne
dès maintenant!

apchq.com/formation

438 315-6742 ou 1 800 468-8160

formation@apchq.com



Horaire² 2019-2020

Boisbriand

28 et 29 novembre 2019 Autres dates à venir

Drummondville

19 et 20 octobre 2019* 6 et 7 mars 2020*

Gatineau

Dates à venir

Granby

14 et 15 novembre 2019* Autres dates à venir

Joliette

9 et 10 novembre 2019 5 et 6 mars 2020

Montréal

27 et 28 septembre 2019

25 et 26 octobre 2019

16 et 17 novembre 2019

13 et 14 décembre 2019

24 et 25 janvier 2020

20 et 21 mars 2020

26 et 27 juin 2020

Autres dates à venir

Québec

7 et 8 septembre 2019

10-11 et 17-18 octobre 2019**

2 et 3 novembre 2019

14 et 15 décembre 2019

24 et 25 janvier 2020

15 et 16 février 2020

14 et 15 mars 2020

18 et 19 avril 2020

23 et 24 mai 2020

19 et 20 juin 2020

Rivière-du-Loup

7 et 8 février 2020

Sherbrooke

19 et 20 septembre 2019 Autres dates à venir

Trois-Rivières

16 et 17 novembre 2019 4 et 5 avril 2020

Vaudreuil

30 avril et 1^{er} mai 2020

Victoriaville

26 et 27 octobre 2019

29 février et 1^{er} mars 2020

* Horaire : 8 h 30 à 17 h

** Cours de soir

DEWALT

ROBUSTESSE DANS LE NORD

TOURNÉE PANCANADIENNE



NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE DE

GAGNER

UN BAIL DE DEUX ANS D'UN CAMION FORD^{MD} F-150
XLT SUPERCREW 4X4 2019 OU D'UN CAMION FORD^{MD}
RANGER XLT SUPERCREW 4X4 2019

ACHETEZ UN OUTIL OU UN ACCESSOIRE DEWALT, PUIS SOUMETTEZ UNE PHOTO DE VOTRE REÇU
POUR COURIR LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES 3 CONTRATS DE LOCATION POUR UN CAMION FORD!

POUR OBTENIR LE RÈGLEMENT COMPLET ET DÉCOUVRIR COMMENT PARTICIPER, ALLEZ À
WWW.TOUGHINTHENORTHTOUR.CA. POUR UNE PARTICIPATION SANS ACHAT, VEZ SIMPLEMENT NOUS VISITER LORS
D'UNE DES ÉTAPES DE LA TOURNÉE ET RECUEILLEZ UN CODE NIP EXCLUSIF AFIN DE VOUS INSCRIRE EN LIGNE
AU WWW.TOUGHINTHENORTHTOUR.CA, OU LISEZ LES INSTRUCTIONS POUR UNE INSCRIPTION PAR LA POSTE.

DATE DE CLÔTURE DU CONCOURS : 13 MAI 2019 À 31 OCTOBRE 2019

ROBUSTESSE GARANTIE.^{MC}

#TOUGHINTHENORTH

† LES PRIX RÉELS PEUVENT DIFFÉRER DE CEUX ILLUSTRÉS. LES CAMIONS OFFERTS PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTS DE CEUX SUR L'IMAGE. LA DISPONIBILITÉ EST FONCTION DE LA PRODUCTION. AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. LE CONCOURS PREND FIN LE 31 OCTOBRE 2019.
LE CONCOURS EST OUVERT AUX RÉSIDENTS DU CANADA QUI ONT ATTEINT L'ÂGE DE LA MAJORITÉ DANS LEUR PROVINCE/TERRITOIRE DE RÉSIDENCE. VISITEZ LE WWW.TOUGHINTHENORTHTOUR.CA POUR OBTENIR LE RÈGLEMENT COMPLET DU CONCOURS.

© DeWALT, 2019. Tous droits réservés. Les éléments suivants sont des marques de commerce pour un ou plusieurs outils électriques ou accessoires DeWALT : l'agencement de couleurs noir et jaune, la grille d'admission d'air en « D », la série de pyramides sur la poignée, la configuration de l'emballage et la série de bosses en forme de losanges sur la surface de l'outil. * FORD Moteur du Canada Ltée est une marque déposée de FORD Motor Co. Ltd.



SIÈGE SOCIAL
9100, boul. Métropolitain Est
Anjou H1K 4L2

LOCAL 9
514.374.5871
Sans frais : 1.800.465.9791
Site web : www.lafraternite.ca
Courriel : info@lafraternite.ca

LOCAL 2366
514.723.2366
Sans frais : 1.888.723.2366
Site web : www.lafraternite.ca
Courriel : info@lafraternite.ca

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE /
ROUYN**

2400-201, rue du Terminus
Rouyn-Noranda J9X 2P7
Téléphone : 819.762.4515
Sans frais : 877.666.4671
Télécopieur : 819.762.9506

**BAS ST-LAURENT, GASPÉSIE /
RIMOUSKI**

609-2, rue St-Germain Est
Rimouski G5L 8T7
Téléphone : 418.723.2717
Sans frais : 800.563.3626
Télécopieur : 418.723.6466

La Fraternité est le journal
publié par la Fraternité nationale
des charpentiers-menuisiers et
la Fraternité nationale des poseurs
de systèmes intérieurs, revêtements
souples et parqueteurs-sableurs.

L'information recueillie dans ce numéro
traite des activités depuis le numéro de
décembre 2018 et est à jour au 1^{er} juillet 2019.

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Les présidents des Sections locales 9/2366 :
François Patry, Stéphane Hurteau;
les représentants de la Fraternité nationale
et des membres.

COORDONNATRICE DU JOURNAL

Julie Amyot

COMMANDITES

Merci à nos commanditaires :
APCHQ, Fonds de solidarité FTQ, Fonds de formation
des salariés de l'industrie de la construction, DeWalt, SSQ

PRÉPARATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION
Atelier québécois Offset (1998) inc. 450.661.2711

Tirage : 24 500

Dépôt Légal Bibliothèque Nationale du Québec.

OUTAOUAIS
3-219, boul. Maloney Ouest
Gatineau J8P 3V9
Téléphone : 819.772.0237
Sans frais : 877.772.0237
Télécopieur : 819.772.0517

QUÉBEC

265-5000, boul. Des Gradins
Québec G2J 1N3
Téléphone (9) : 418.628.9299
Téléphone (2366) : 418.622.5445
Sans frais : 800.363.0857
Télécopieur : 418.628.5130

SAGUENAY, LAC-ST-JEAN

230-2679, boul. du Royaume
Jonquière G7S 5T1
Téléphone : 418.699.5061
Sans frais : 877.666.4660
Télécopieur : 418.699.6192

BROSSARD (sur rendez-vous)

6200-4805, boul. Lapinière
6^e étage
514.374.5871

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

(sur rendez-vous)
Place Sumarah
201A-350, ch. Principal
Cap-aux-Meules G4T 1C9
418.723.2717

TERREBONNE

(sur rendez-vous)
203-3455, boul. de la Pinière
Terrebonne J6X 0A1
Téléphone (9) : 514.374.5871
Téléphone (2366) : 514.723.2366

CÔTE-NORD

8, Père Divet
Sept-Îles G4R 3N2
Téléphone : 418.968.3008
Sans frais : 877.666.4662
Télécopieur : 418.968.2331

DRUMMONDVILLE

106-2940, boul. Lemire
Drummondville J2B 7J6
Téléphone : 819.850.5315
Sans frais : 877.393.5315
Télécopieur : 819.850.3071

THETFORD MINES (sur rendez-vous)

200-733, boul. Frontenac
Thetford Mines G6G 7X9
Téléphone : 581.333.0101

ESTRIE

150-2144, rue King Ouest
Sherbrooke J1J 2E8
Téléphone : 819.563.3161
Sans frais : 877.666.4670
Télécopieur : 819.563.0024

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

(Ouvert le mardi pm ou sur rendez-vous)
11215, 1^{ère} avenue
Saint-Georges de Beauce G5Y 1S4
Téléphone (9) : 418.628.9299
Téléphone (2366) : 418.622.5445

GRANBY

161, rue St-Jacques
Granby J2G 9A7
Téléphone : 450.777.1030
Sans frais : 866.833.1030
Télécopieur : 450.777.4319

LAURENTIDES

330, rue Parent, 2^e étage
Saint-Jérôme J7Z 2A2
Téléphone : 450.436.8808
Sans frais : 877.666.4657
Télécopieur : 450.438.5720

MAURICIE, BOIS-FRANCS

107-7080, boul. Marion
Trois-Rivières G9A 6G4
Téléphone : 819.375.9683
Sans frais : 877.666.4668
Télécopieur : 819.691.2398

www.lafraternite.ca

Sur le web pour trouver réponse à vos questions
www.lafraternite.ca
www.ftqconstruction.org / www.ftq.qc.ca